

WORLDSKILLS
RUSSIA 2019

INTER FACE

Journal de la
Fédération Patronale
et Économique

N°52 - Novembre 2019

LES WORLDSKILLS

Une vitrine pour la formation professionnelle

La formation professionnelle revêt une grande importance dans notre économie. Mais elle n'est pas toujours mise en lumière comme il le faudrait et beaucoup de jeunes se tournent plutôt vers les études que les apprentissages. Pourtant, le niveau de la formation professionnelle en Suisse est excellent et nous pouvons en être fiers, comme le prouvent les résultats des WorldSkills, les championnats mondiaux des métiers, lors desquels la Suisse se classe toujours parmi les meilleurs. Pour en savoir un peu plus sur cette belle compétition, rencontre avec Rémy Mornod, constructeur métallique chez Sottas SA à Bulle.

Les WorldSkills – ou Olympiades des métiers – se déroulent tous les deux ans et permettent aux jeunes de moins de 23 ans du monde entier de se mesurer les uns aux autres dans différents métiers. En plus d'être une formidable expérience pour les participants, cette compétition permet de valoriser la formation professionnelle et de nombreux domaines parfois un peu oubliés.



FPE - CIGA

Fédération Patronale
et Économique

En Suisse, nous avons également notre propre compétition, les SwissSkills, qui réunit les jeunes apprentis de tout le pays. C'est ensuite le ou la gagnant(e) de chaque métier qui a l'opportunité de poursuivre avec le championnat mondial. C'est ainsi que Rémy Mornod, médaillé d'or en construction métallique, a eu la chance d'aller à Kazan en Russie en août pour participer aux WorldSkills, lors desquels la Suisse a terminé troisième sur 63 pays, derrière la Chine et la Corée du Sud.

Âgé de 21 ans et domicilié à Villariaz, Rémy Mornod a terminé son apprentissage en construction métallique en 2018 et continue depuis à travailler dans son entreprise

A-PRIORITY

P.P.

CH-1630 Bulle

LAPOSTE



EDITO

Le printemps 2020 s'annonce chargé en votations

Maintenant que les élections fédérales sont passées, la fin d'année sera plus tranquille, avec aucune votation en novembre. C'est un peu le calme avant la tempête car le printemps 2020 risque bien d'être agité, comme souvent au début d'une nouvelle législature. Rien n'a encore été annoncé officiellement, mais plusieurs votations se profilent déjà à l'horizon, avec des répercussions significatives pour les entreprises.

Citons par exemple l'initiative de l'UDC « Pour une immigration modérée » visant à mettre fin aux accords de libre-circulation des personnes avec l'Union Européenne. Dans le contexte actuel où nombre d'entreprises manquent de main d'œuvre qualifiée, nous avons besoin des travailleurs étrangers, bénéfiques pour notre économie. Cette initiative, qui sera très certainement soumise au peuple l'année prochaine, menace cette situation.

Je pense encore à l'initiative « Entreprises responsables » qui demande aux groupes suisses d'assumer les conséquences de leurs activités sur les droits de l'homme et l'environnement à l'étranger. Si elle se retrouve en votation populaire et qu'elle est acceptée, cela entraînera de sérieuses difficultés de mise en œuvre avec le renversement du fardeau de la preuve.

Quant au congé paternité, nous n'allons finalement pas voter sur ce sujet, le syndicat Travail.Suisse ayant retiré son initiative demandant quatre semaines de congé. Le Parlement a décidé qu'il y en aurait deux, le changement entrant en vigueur au plus tard en 2021. Mais la thématique est loin d'être close et le syndicat souhaite maintenant se pencher sur le congé parental, avec très probablement une initiative déposée prochainement.

Le printemps 2020 sera chargé donc, avec beaucoup de thématiques-clés en jeu. Soyez assurés que la Fédération Patronale et Economique sera au rendez-vous pour suivre ces thèmes de près et vous fournir des recommandations réfléchies, avec comme priorité les intérêts de vos entreprises et de notre économie en général.

Nadine Gobet
Directrice de la FPE-CIGA

formatrice, Sottas SA à Bulle. Ce métier qu'il ne connaissait pas du tout, il l'a découvert lors du Forum des métiers *Start!* à Fribourg. Il a ensuite fait plusieurs stages dans le domaine avant de décrocher sa place d'apprentissage dans l'entreprise gruérienne. C'est lors de son examen blanc de fin de formation que ses moniteurs l'ont informé qu'il restait une place pour un Fribourgeois pour les sélections romandes des SwissSkills: « C'était la première fois que je participais à un concours professionnel et je trouvais cela motivant de me comparer aux autres. »

Après quatre jours de concours à Fribourg, il remporte la médaille d'or dans sa catégorie et est donc automatiquement sélectionné pour participer aux WorldSkills l'année suivante: « Le championnat suisse était déjà impressionnant, mais c'est là que la vraie aventure et l'entraînement intensif, sept mois avant le concours, ont commencé. J'ai dû apprendre de nouvelles techniques que je ne connaissais pas, comme la découpe au chalumeau ou encore le pliage sans marque. » L'entreprise a alors été d'un grand soutien, permettant à Rémy Mornod de ne plus aller en production et de se consacrer uniquement à son entraînement. Ses formateurs ont ensuite fait le voyage avec lui pour l'épauler et l'encadrer: « Ils m'ont beaucoup aidé pour l'entraînement sur place, mais aussi pour gérer le stress et la fatigue. »



Rémy Mornod avec son formateur Stéphane Menoud et son expert Philippe Renevey

C'est que l'ambiance et la difficulté sont bien différentes entre les championnats suisses et mondiaux: « Aux SwissSkills, il y avait un peu moins de pression et j'avais plus l'habitude des techniques à utiliser. Aux WorldSkills, on se retrouve au milieu des 13 meilleurs jeunes constructeurs métalliques du monde, donc ce n'est pas la même ambiance, tout le monde est très concentré. » Rémy Mornod a terminé neuvième, à seulement cinq points du premier, ce qui montre à quel point les résultats étaient serrés: « Il y a eu un jour sur les quatre où j'ai été moins à l'aise et j'ai commis quelques erreurs qui coûtent vite des points. » Il reste tout de même dans le Top 10 mondial, ce qui est un excellent résultat dont il est très fier: « C'est sûr qu'avoir une médaille aurait été un bonus, mais le plus important est d'avoir vécu cette expérience et tout ce que j'ai appris en si peu de temps. »

Anaïs Henry



Modifications assurances sociales au 1^{er} janvier 2020

Suite à l'acceptation des réformes fiscales et dans le cadre de leur mise en œuvre, les modifications au niveau des assurances sociales suivantes entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier 2020:

L'augmentation des allocations familiales cantonales de Fr.240.– par année et par enfant. L'allocation mensuelle s'élèvera donc à Fr.265.– par enfant pour les deux premiers et à Fr.285.– pour le troisième enfant et chacun des enfants suivants. L'allocation mensuelle de formation professionnelle s'élèvera quant à elle à Fr.325.– pour les deux premiers enfants et à Fr.345.– pour le troisième enfant et les suivants.

Les taux de cotisations paritaires AVS seront relevés de 0.3% (0.15% à la charge de l'employeur et 0.15% à la charge du salarié).

Les taux de cotisations AVS et les barèmes des indépendants ainsi que des non-actifs seront également revus. Pour les indépendants, les taux de cotisations maximaux et minimaux seront augmentés (7.8% à 8.1% et 4.2% à 4.35%) et le barème dégressif modifié en conséquence.



Chaperon Rouge: une offre pour votre entreprise

Chaperon Rouge est une prestation de la Croix-Rouge qui existe depuis 15 ans dans tous les cantons. Elle permet la prise en charge des enfants entre 0 et 12 ans à leur domicile lors de l'absence des parents et pour des cas comme la maladie, des problèmes avec le système de garde habituel ou des obligations professionnelles imprévues. C'est une solution bienvenue pour les parents, qui leur permet de mieux concilier vies professionnelle et personnelle, leur évitant par exemple de manquer le travail quand leurs enfants sont malades.

Les entreprises ont la possibilité de faire un abonnement auprès de Chaperon Rouge, permettant à leurs employés d'en bénéficier sous certaines conditions choisies par l'en-

treprise, par exemple le nombre d'heures par année, le type de situations incluses, une limite d'heures par employé, etc. Un montant d'abonnement annuel est défini selon le nombre d'heures prévues, 50h pour Fr.2500.–, 100h pour Fr.5'000.– et 150h pour Fr.7'500.–.

Si vous êtes intéressés par cette offre et souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Mme Valérie Ugolini au : 026 347 39 74 ou par email à : valerie.ugolini@croix-rouge-fr.ch.



LE POINT SUR LE TEMPS D'ESSAI

Le temps d'essai a pour but de permettre à l'employeur et l'employé d'éprouver leurs relations de confiance et de déterminer s'ils se conviennent mutuellement.

Durée

Conformément à l'art. 335b al. 1 CO, la durée du temps d'essai est d'un mois. Il est possible d'exclure tout temps d'essai, de réduire ou d'étendre cette durée jusqu'à 3 mois au maximum. Même en cas d'accord, les parties ne peuvent pas prolonger le temps d'essai en cours de contrat au-delà de 3 mois. Dans le cas d'un contrat à durée déterminée, aucun temps d'essai n'est présumé mais il est possible d'en prévoir un, qui correspond généralement au tiers de la durée du contrat.

Il n'y a pas lieu de fixer un nouveau temps d'essai lorsqu'un contrat de travail est conclu chez le même employeur à l'issue d'un contrat d'apprentissage ou lorsque l'employé change de fonction. Lorsque l'employé a déjà œuvré dans l'entreprise en qualité d'intérimaire, un temps d'essai peut cependant être prévu.

Prolongation du temps d'essai

En cas d'interruption des rapports de travail pour cause de maladie, d'accident ou d'accomplissement d'une obligation légale, le temps d'essai est automatiquement prolongé de la durée de l'absence (art. 335b al. 3 CO). Ces causes étant exhaustives, l'empêchement de travailler lié à une grossesse ou la prise de vacances durant le temps d'essai ne donnent ainsi pas lieu à prolongation. Dans le cas d'un apprentissage, le temps d'essai peut exceptionnellement être prolongé jusqu'à 6 mois (art. 344 al. 4 CO).

Incapacité de travail et salaire

Le droit au salaire en cas d'empêchement non fautif de travailler n'existe que si les rapports de travail ont duré plus de trois mois ou ont été conclus pour plus de trois mois (art. 324a al. 1 CO), soit dès le premier jour du quatrième mois. Si l'employé tombe en incapacité durant son temps d'essai, il n'a pas droit à son salaire pendant son absence, à moins que le contraire ne résulte du contrat.

Résiliation et terme

Sauf accord contraire entre les parties, le contrat de travail peut être résilié moyennant un préavis de 7 jours de calendrier (et non de travail). Le congé peut être donné jusqu'au dernier jour du temps d'essai. L'art. 336c CO n'est pas applicable. Cela signifie que durant le temps d'essai, l'employé n'est pas protégé contre le congé en temps inopportun. Si l'incapacité de travail survient durant le délai de congé, celui-ci n'est pas suspendu et l'échéance du contrat n'est pas différée.

L'INTERVIEW DE LA PRÉSIDENTE

Valérie Schmutz, Présidente de l'association « Un Marché de Noël à Bulle »

Après deux éditions organisées sous l'égide du Groupement des Commerçants de Bulle-La Tour-de-Trême (GCBLT), l'association « Un Marché de Noël à Bulle » a été créée en 2018 et hébergée à la FPE. Rencontre avec sa présidente, Valérie Schmutz.

Interface: Pouvez-vous nous raconter comment s'est passée la création de l'association ?

Valérie Schmutz: La première édition du Marché de Noël dans la Grand-Rue s'est déroulée en 2016, suite à une idée que j'ai présentée au syndic et que le conseil communal a acceptée. Cette manifestation a d'abord été organisée par le GCBLT, en 2016 et en 2017, car c'était plus simple de la mettre sur pied avec une association déjà existante. Mais dès 2018, le marché est devenu trop grand pour être porté par les commerçants qui n'en étaient pas forcément les principaux acteurs. C'est pourquoi nous avons créé cette nouvelle association, avec maintenant deux comités bien distincts.



Quel est le plus grand défi pour l'association ?

Au lancement, cela a été de savoir si les visiteurs allaient venir et si les gens allaient accepter que la Grand-Rue soit piétonne pendant une semaine. Puis, chaque année, les défis sont plutôt logistiques, avec 90 chalets qui doivent être installés en deux jours et démontés en une journée. Nous sommes la seule ville en Suisse à le faire si rapidement. Il y a également les autorisations à demander afin de pouvoir ouvrir les commerces alentours le dimanche.

Avez-vous eu des difficultés à faire venir les exposants ?

Non pas vraiment. La première année, en 2016, nous avons 36 chalets et avons fermé uniquement la moitié de la Grand-Rue. Mais dès 2017, nous avons décidé d'ouvrir toute la rue avec environ 90 chalets. Maintenant, ils sont très vite complets et nous avons même une liste d'attente. Les commerçants qui souhaitent louer un chalet ont la priorité sur les externes. Nous ne souhaitons pas agrandir: je pense que le format actuel fonctionne bien et permet à tous les exposants d'avoir assez de passage et de visibilité.

Quel est l'apport de la FPE pour l'association ?

Tout d'abord, que la directrice, Nadine Gobet, ait accepté d'héberger cette toute nouvelle association à la FPE. Au début, cela nous a été très utile pour la trésorerie, car quand on démarre, on n'a rien du tout. Ensuite, la secrétaire patronale de l'association, Caroline Menoud, est mon bras droit et elle m'est très précieuse. Je la remercie beaucoup pour son investissement, car sans elle, je n'y arriverais pas. Et finalement, j'apprécie le sérieux de la FPE, que ce soit un endroit physique et non pas virtuel. C'est une aide précieuse et une collaboration indispensable, surtout que tout est à la même place, y compris la comptabilité, c'est donc plus rapide et simple, par exemple pour la facturation et les relances.



La FPE est une aide précieuse et une collaboration indispensable.



Est-ce qu'il y aura des nouveautés pour l'édition de 2019 ?

D'une année à l'autre, nous apprenons beaucoup et pouvons toujours adapter le marché pour améliorer l'expérience des exposants et des visiteurs. Cette année, nous allons ajouter une tente de quatre mètres sur quatre, à côté de la grande tente de restauration sur la Place du Tilleul. Elle permettra d'organiser des événements spéciaux, comme des afterworks par exemple, mais surtout d'abriter les concerts et le discours du St-Nicolas, en cas de pluie ou de neige.

Anais Henry



Horaires 2019 Marché de Noël de Bulle

Mercredi 4 décembre : 12h-21h
Jeudi 5 décembre : 12h-21h
Vendredi 6 décembre : 12h-21h
Samedi 7 décembre : 10h-21h
Dimanche 8 décembre : 10h-18h

ACTU MEMBRE

Swiss Statistical Design and Innovation

Swiss Statistical Design and Innovation – ou Swiss-SDI – c’est l’entreprise créée par quatre amis d’une vingtaine d’années, dans le domaine très pointu de la data science. Fondée en 2018, elle est active dans l’analyse et la valorisation de données, applicables à de nombreux domaines comme le contrôle qualité et les prédictions de ventes et de prix, mais aussi les ressources humaines et la maintenance prédictive, par exemple. Pour en apprendre plus, rencontre avec deux des cofondateurs, Xavier Bays et Brice Repond.

Xavier Bays et Brice Repond se sont suivis par coïncidence tout au long de leurs études, en commençant par le Collège du Sud à Bulle, puis à l’EPFL en mathématiques appliquées, avec spécialisation statistiques lors du Master. Leur stage de fin de diplôme, ils l’ont tous les deux fait en même temps, à Paris, mais dans des entreprises différentes. À la fin de leurs études, ils se rendent compte que dans leur secteur, être employé d’une entreprise n’est pas ce qui leur convient: « Les techniques d’analyse de données peuvent être utilisées dans de nombreux domaines différents. C’est donc frustrant de se restreindre à un seul, ce qui est souvent le cas en entreprise. En plus de la variété, être à son compte permet une liberté qui est pour nous plus importante que la sécurité. » Ils s’associent donc avec un autre ami diplômé du même cursus de l’EPFL, et avec un quatrième qui n’est pas du tout mathématicien et qui s’occupe de leur marketing: « C’était important pour nous d’avoir un regard externe, cela nous permet de mieux vulgariser les choses. »

Mais se lancer dans l’entrepreneuriat à la sortie des études n’est pas chose facile et les quatre amis ont obtenu de l’aide auprès de Fri Up, l’organe de soutien à la création d’entreprises dans le canton de Fribourg. Ce dernier les a beaucoup guidés, notamment pour leur business plan, en les rassurant sur leurs idées et en les aidant à mettre au point les bonnes stratégies: « Fri Up nous a fourni le suivi dont nous avions besoin, ils ont été notre pilier qui nous a rassuré ou redirigé quand il le fallait. De plus, nous avons aussi pu bénéficier de son réseau afin de nous faire connaître, car le networking est essentiel quand on crée une nouvelle entreprise. »



Les quatre cocréateurs : Xavier Bays, Brice Repond, Fabian Jobin et Benedikt Ramsauer

Si le domaine d’activité de Swiss-SDI peut être complexe, ses cocréateurs savent exactement comment intéresser les entreprises: « Généralement, les personnes qui nous contactent savent quels problèmes elles ont, et de notre côté nous insistons sur les solutions que nous pouvons leur apporter et de quels jeux de données nous avons besoin pour y arriver. Nous n’entrons pas dans les détails concernant les algorithmes, sauf si nos interlocuteurs sont intéressés. » Et si certaines entreprises ne savent pas exactement de quoi elles ont besoin, Swiss-SDI propose également des audits qui leur permettent de le déterminer.

Une fois un projet démarré, les data scientists doivent se familiariser avec les activités de l’entreprise: « Nous adorons apprendre avec les experts des métiers, le contact humain est essentiel dans notre travail et c’est aussi ce qui nous différencie de la concurrence. Nous prenons vraiment le temps de connaître les personnes et les métiers des entreprises pour qui nous travaillons. » Il est vrai que les projets et clients sont très variés, passant d’un contrôle qualité pour le café, à de la prédiction de consommation d’électricité chez Groupe E, ou encore à de la valorisation de données afin de connaître les habitudes de consommation des clients de Net+ FR.

Pour les jeunes diplômés qui souhaiteraient se lancer dans l’entrepreneuriat mais ont encore quelques doutes, Xavier Bays et Brice Repond sont pleins de bons conseils: « Le plus important est de s’entourer des bonnes personnes, car au début il faut toucher à beaucoup de métiers et c’est impossible d’être doué partout. Ensuite, il faut croire énormément en son projet, car il y a des moments difficiles à passer, tout en étant capable de le confronter au marché et de le remettre en question si besoin. » Quant à eux, leur ambition pour le futur de leur entreprise est de devenir la référence data, au moins au niveau cantonal: « Idéalement, nous souhaiterions réunir d’autres data scientists, afin de devenir un réseau externe et se répartir sur les différents projets de nos clients. »

Anais Henry



RENCONTRE AVEC UN ÉTUDIANT

Yann Costa

Dans cette nouvelle rubrique, Interface part à la rencontre d'étudiants, dans le but de faire un lien entre monde académique et professionnel. Pour cette première édition, entrevue avec Yann Costa, 24 ans, qui a terminé en juin dernier son bachelor en gestion d'entreprise à l'Université de Fribourg.

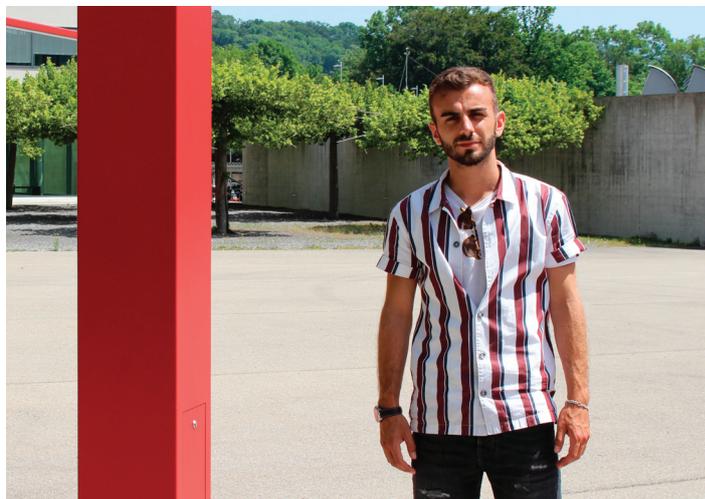
Originaire de Givisiez, Yann est entré à l'Université de Fribourg en 2016, après avoir effectué son service militaire et un séjour linguistique aux Etats-Unis. Il a terminé son bachelor en gestion d'entreprise en juin dernier et a commencé un master en finance à HEC Lausanne au début du semestre, dans la nouvelle orientation « Entrepreneuriat financier et sciences des données » : « Les débouchés sont très divers, que ce soit dans des banques, la fintech, des start-ups ou des grandes entreprises. Il y aura de plus en plus besoin de personnes qui comprennent à la fois le monde de la finance et celui des nouvelles technologies, comme la blockchain et le big data. »

Sa plus belle expérience universitaire a été de rejoindre la JEF – la Junior Entreprise Fribourg – pendant une année, lors de laquelle il a tenu la fonction de responsable du Business Development. Cette plateforme entre étudiants et industrie lui a appris à gérer des problèmes concrets pour des entreprises locales, ce qu'il n'aurait pas pu faire lors de ses cours. Cette expérience lui a également apporté une première immersion dans le monde du travail et lui a permis de savoir quels critères étaient importants pour lui : « Je pense que ce qui compte pour moi compte aussi pour la majorité de ma génération. C'est tout d'abord d'avoir du sens dans mon travail et également d'avoir une certaine liberté et responsabilité pour atteindre mes ob-

jectifs. J'aimerais un job qui me challenge beaucoup et qui ne soit pas routinier. Et finalement, que je puisse avoir un bon équilibre entre ma vie privée et professionnelle. »

Yann a un message à faire passer aux entreprises qui sont parfois réticentes à engager des étudiants fraîchement diplômés : « L'université ne nous apprend pas à travailler, mais elle nous donne une base solide qui nous permet d'assimiler et d'évoluer très vite. On arrive en entreprise en étant modulable et on apprend rapidement à travailler de manière autonome. Ne vous attendez pas à ce qu'on commence en sachant tout du poste, mais pariez sur notre potentiel, vous ne serez pas déçus ! »

Anaïs Henry



FORMATION CONTINUE ET ÉVÉNEMENTS

Programme complet et inscription sur notre site www.fpe-ciga.ch

Cours

5 novembre | 8h00-10h30

LES BASES JURIDIQUES DU RAPPEL, DE LA POURSUITE ET DU CONTENTIEUX DANS LE CADRE DE LA LP
Fribourg

5 et 19 novembre / 3 décembre

8h30-17h00

EVOLUER DANS LE MANAGEMENT DE PROJET
Bulle

12 novembre | 8h30-12h00

DROIT DU TRAVAIL, LA FIN DES RAPPORTS DE TRAVAIL
Bulle

Conférences / Petits-déjeuners

En partenariat avec BDO

6 novembre | 17h15

LES VENDANGES FISCALES : NOUVEAUTÉS ET MESURES POUR 2020

Restaurant Les Halles, Bulle

En partenariat avec la Clinique du Travail

13 novembre | 7h15

CELLULE D'URGENCE : ASSURER UN SOUTIEN AUX ENTREPRISES EN CAS D'ÉVÉNEMENT CRITIQUE

Caveau BCF, Bulle

IMPRESSUM

Edition

FPE-CIGA, Bulle

Rédaction

Anaïs Henry

Graphisme

agence DEP/ART, Bulle

Impression

media f SA - Glassonprint, Bulle



FPE - CIGA
Fédération Patronale
et Économique